

BIGRADE CITOYENNE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION VISUELLE

Visite de terrain : Mardi 18 août, à 13h

Esplanade du collège d'Apogoti

Dumbéa, le 17 août 2026

Dans le cadre de son plan de tranquillité publique qui vise notamment à renforcer les actes de réparation, la Ville de Dumbéa poursuit les actions de la Brigade citoyenne de lutte contre la pollution visuelle. Celle-ci agit principalement sur les tags, graffitis et autres dégradations de l'espace public en faisant appel à des personnes placées sous main de justice.

La visite lors d'une intervention est organisée en présence du Maire, Cynthia Jan, de Louise Valin, directrice d'ACTIVE et de Pierre Lauret, chef d'antenne du SPIP.

La Brigade citoyenne de lutte contre la pollution visuelle est un dispositif partenarial porté par la Ville de Dumbéa sous la coordination de son Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) et l'association ACTIVE. Elle accueille des personnes placées sous main de justice qui effectuent des travaux d'intérêt général (TIG), travaux non rémunérés ou autres mesures de réparation, résidant essentiellement sur la commune de Dumbéa.

Deux semaines d'interventions par mois

Les interventions sont réalisées par l'association ACTIVE avec un professionnel formé à l'accompagnement des personnes exécutant des TIG. Depuis le mois de février, et ce jusqu'en décembre, les équipes composées de quatre travailleurs interviennent pendant une semaine tous les 15 jours sur les espaces publics identifiés par la commune afin de recouvrir ou effacer des tags et nettoyer certaines dégradations, remettre en état des équipements et renouveler les protections anti-tags sur les fresques du parcours Dumbé'Art de la Ville.

À ce jour, 48 personnes ont exécuté leur sanction dans le cadre de cette brigade qui s'inscrit dans plusieurs objectifs :

- améliorer durablement le cadre de vie et l'attractivité des quartiers ;
- réduire l'impact des actes d'incivilité sur l'espace public ;
- favoriser la responsabilisation et la réinsertion des personnes placées sous main de justice ;
- préserver les équipements publics, le mobilier urbain et les fresques communales.

Le budget annuel consacré à cette opération s'élève à environ **5 millions de francs** financés dans le cadre du plan jeunesse de la Ville de Dumbéa avec le concours de l'État.

Contact presse

Service communication

Tél. : 41 40 22 / communication@ville-dumbea.nc

VILLE DE DUMBEA – 66 avenue de la Vallée – 98835 NOUVELLE-CALEDONIE – STANDARD : 41 40 00 – FAX : 41 80 40 – COURRIEL : courrier@ville-dumbea.nc